

Mesdames et messieurs les Parents d'élèves,

Tous les enfants des parents qui ont répondu favorablement à l'enquête diffusée le mercredi 17 juin seront accueillis au collège à compter du 23 juin, tous les jours de 8h à 12h et de 14h à 17h dans le cas d'un externe et de 8h à 17h, dans le cas d'un demi pensionnaire et ce jusqu'au mardi 30 juin inclus. Ils seront placés dans des groupes selon le niveau de classe (6e, 5e, 4e et 3e) et suivront un enseignement dispensé par un professeur.

Chaque groupe aura au moins une séance d'EPS, c'est la raison pour laquelle il est nécessaire qu'il vienne avec **une tenue adaptée** dans la mesure où l'utilisation des vestiaires est encore impossible.

Le nouveau protocole sanitaire impose le respect d'un certain nombre de règles contraignantes :

- port du masque obligatoire,
- interdiction de mélanger les groupes,
- sens de circulation dans l'établissement,
- lavage régulier des mains, ...

Il va de soi que votre enfant doit respecter ses règles faute de quoi, il ne sera plus admis dans le collège.

Le mercredi 1er juillet au matin, seuls les élèves de 3e seront accueillis dans l'établissement afin de leur remettre leurs affectations pour l'an prochain et de régler un certain de problèmes administratifs.

Les jeudi et vendredi 2 et 3 juillet, tous les élèves dont les parents le souhaitent seront accueillis dans l'établissement. Ils seront pris en charge par le service de vie scolaire afin de permettre aux équipes pédagogiques de préparer la prochaine rentrée scolaire qui sera très probablement particulière.

Bien cordialement.

La Direction.